



INFO TRANSFU

Octobre 2024

VOS INFOS CSE

► CADEAU DE FIN D'ANNÉE



- Les fêtes de fin d'année approchent, et les prestations Cadeau de fin d'année salarié et Noël enfant vont être attribuées.
- Les salariés qui n'avaient pas eu jusque-là la carte UP-ONE, la recevront chargée des différents montants correspondants.
- Pour la prestation Noël enfant (moins de 15 ans au 31 décembre 2024), l'attribution est automatique, pas de démarches à effectuer.
- Pour la prestation Cadeau de fin d'année salarié, un choix sera possible :
 - Bons d'Achat seuls
 - Bons d'Achat + caisse de bouteilles de vin.
- Un mail vous sera envoyé vous invitant à faire votre choix.

► CARTE UP ONE



• Salariés embauchés depuis avril 2024 :

Vous ne recevez pas automatiquement la carte physique. La carte dématérialisée est disponible immédiatement lors de la première recharge de bons d'achat. Pour ceux qui le souhaitent, il est possible de commander une carte physique sur le site UP-ONE.

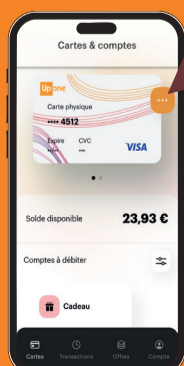
• Activation de la carte :

Lors du versement de la première prestation sur la carte par le CSE, le salarié reçoit un mail sur sa boîte mail définie par défaut (pro ou perso) l'invitant à suivre un lien afin d'activer son compte. Un code d'activation est ensuite envoyé, la carte est alors utilisable.

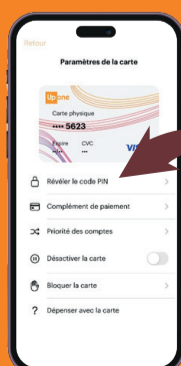
• Enseignes refusant la carte :

De nombreuses enseignes acceptent cette carte, mais dans le cas où elle serait refusée, il est toujours possible de se faire rembourser. Il suffit de prendre en photo la facture et de l'envoyer au prestataire via l'application. Vous trouverez aussi sur la même page des réductions sur des bons cadeaux.

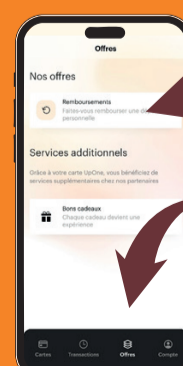
COMMENT UTILISER VOTRE CARTE



cliquer sur les 3 petits points pour accéder aux paramètres de la carte



cliquer sur révéler le code PIN pour y accéder



cliquer sur l'onglet offre puis sur remboursement pour y déposer votre facture.

Points principaux du CSE d'octobre 2024

Points travaux :

La CFDT demande depuis des années la réfection de la collation donneur de Limoges dans le but d'améliorer les conditions de travail des salariés sur place. Ce projet repoussé sans cesse par manque de budget va être présenté lors du prochain CSE.

Inspections de sites des élus de la Commission Santé Sécurité et conditions de travail :

Les élus CFDT de la CSSCT vont à votre rencontre lors des inspections de vos sites. Ces inspections ont pour but :

- ♦ de s'assurer que les normes d'hygiène et de sécurité sont respectées par l'employeur,
- ♦ d'observer les conditions réelles de travail,
- ♦ de détecter les éventuelles situations dangereuses.

Un compte rendu est ensuite rédigé et présenté en CSE. Il s'agit de mettre en évidence les problématiques plus ou moins graves rencontrées sur le terrain et ainsi améliorer vos conditions de travail.

Règlement intérieur de l'EFS NVAQ :

Pour la CFDT le règlement intérieur (RI) de l'EFS doit être unique : Etablissement unique, RI unique !! Les mêmes règles devant s'appliquer de manière homogène dans toutes les régions.

Le RI définit la « vie » de tous les jours de l'établissement, les règles, les devoirs des salariés et de l'employeur :

- ♦ les sanctions
- ♦ la laïcité
- ♦ l'accès aux locaux
- ♦ l'utilisation du matériel EFS
- ♦ l'interdiction de fumer
- ♦ le harcèlement

Depuis le regroupement des régions en 2017, l'EFS NVAQ se retrouve sans règlement intérieur.

La CFDT en région a fait de nombreuses propositions de modifications, certaines ont été reprises par la direction régionale. Cependant, lors des 2 derniers CSE Centraux, la direction nationale affirme qu'elle souhaite mettre en place un RI national.

La CFDT y est favorable, mais s'interroge sur la perte de temps engendrer par la préparation de RI Régionaux, et la future mise en place du RI national...

Brèves du CSE Central de septembre :

► Mise en place des Pally Bac en préparation et à l'UCP :

- Il s'agit de remplacer les ROLLS d'expédition des plasmas au LFB par un système PALLY, moins encombrants et moins lourds. Cependant, même si le poids à l'expédition est réduit par rapport aux ROLLS, chaque caisse prise de manière individuelle est plus lourde qu'actuellement. La direction nationale préconise l'achat et l'utilisation de lèves-caisses (déjà utilisés par certaines préparations), mais ces lèves-caisses nécessitent de l'espace pour manœuvrer, ce qui va poser problème dans certaines préparations.

Pour le moment, il y a deux alternatives proposées par la direction :

- ♦ le port de charge à 2.
 - ♦ une rotation plus importante sur le poste de travail.
- Le déploiement est prévu pour avril 2025 (à voir avec le LFB).

Pour la CFDT, ces solutions ne sont pas satisfaisantes et concrètement peu réalistes.

► Projet Informatique unique (projet Unit) :

- Pour le national, il s'agit d'avoir une direction unique pour le service informatique, ce qui selon elle permettrait de mieux répondre aux enjeux :

- ♦ techniques et technologiques,
- ♦ de cybersécurité, avec une organisation unifiée, et un fonctionnement identique sur l'ensemble du territoire.

- La direction régionale n'aurait plus aucun lien hiérarchique avec le service informatique, malgré le fait que tous les contrats de travail seraient régionaux (NVAQ intégrerait les salariés du siège qui travaillent à Enora).

La CFDT constate une multitude d'interlocuteurs en fonction du sujet :

- ♦ La paye, la santé sécurité, les formations seront du ressort du régional,
- ♦ Les congés, le planning, les augmentations individuelles et les problématiques managériales seront traités au national. Il y aura une enveloppe nationale pour les augmentations individuelles.

Pour la CFDT, ce projet modifie en profondeur les pratiques actuelles. Il ne faut pas confondre vitesse et précipitation !!

Il est donc important que les élus au CSE Central soient attentifs et questionnent la direction nationale sur les tenants et les aboutissants de chaque projet avant qu'il ne soit décliné en région.

- Cette démarche ne plaît pas aux directions, mais il s'agit de nos futures conditions de travail et les différents projets que l'on a connu par le passé ont montré que la gestion de projet à l'EFS a toujours été un point faible, notamment sur le volet RH et conditions de travail.

Les élus CFDT au CSE Central ont été à l'initiative de la nomination d'un expert afin d'évaluer :

- ♦ la charge de travail directe et des impacts indirects de ce projet,
- ♦ les changements en matière de rattachement hiérarchique et administratifs et leurs impacts,
- ♦ les modifications dans l'organisation du travail et leurs impacts,
- ♦ les changements en termes de « méthode de management »,
- ♦ les risques psychosociaux engendrés par ce nouveau projet de réorganisation.

Le but de cette expertise nécessaire est d'apporter des propositions d'améliorations dans la conduite de ce projet, notamment sur le volet du personnel qui n'est quasiment pas pris en compte.

Cfdt:

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Nouvelle-Aquitaine

Délégué Syndical Central

Benoît LEMERCIER

☎ 06 31 52 83 77

✉ lemercier.cfdt@gmail.com

Délégués Syndicaux Régionaux

Xavier JACOB

☎ 06 71 57 98 34

✉ jacob.cfdt@gmail.com

Dominique NOIRAULT

☎ 06 60 48 91 51

✉ noirault.cfdt@gmail.com